



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E7277

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1977

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 24/12/1999
25 080

Raison sociale : SARL ETS BEX

ROUTE DE ST CÉRÉ
46130 BRETENOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS B

Siret : 309 686 574 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0075733

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 402153230011

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 402153230011

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 65 38 65 65

Portable :

Site Internet : www.batiman.fr

E-mail : compta@sarl-bex.fr

Fax : 05 65 38 57 38

Responsabilité légale :

BEX JEAN-LUC GÉRANT / BEX PIERRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/09/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	25/10/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	25/10/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	25/10/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.